

Forces sociales et forces de production dans les terres noires de Napierville-Châteauguay

Yoland Lépine

Volume 17, numéro 42, 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021145ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021145ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lépine, Y. (1973). Forces sociales et forces de production dans les terres noires de Napierville-Châteauguay. *Cahiers de géographie du Québec*, 17(42), 389–414. <https://doi.org/10.7202/021145ar>

Résumé de l'article

Cet article porte sur l'étude d'un cas des rapports ville-campagne au Québec, plus précisément ceux de Montréal avec un terroir de la plaine environnante, les terres noires de Napierville-Châteauguay. L'urbanisation de cette campagne se manifeste par des modifications de la structure sociale et de la structure de production, l'une et l'autre étant évidemment liées puisqu'elles constituent les structures pratiques fondamentales de la société.

Le peuplement de ce terroir agricole est issu d'une création volontaire, c'est-à-dire d'un mouvement de colonisation qui, à partir de 1945, a regroupé des éléments de population d'origines géographiques et ethniques variées, réunissant par le fait même des capacités démographiques de mutation fort originales. Cette collectivité rurale, récente de formation, était toute désignée pour connaître rapidement les processus dynamiques d'intégration à la société urbaine, processus identifiés comme étant la socialisation à l'intérieur du groupe et l'acculturation à l'extérieur.

Cette évolution socio-culturelle est indissociable de la participation des producteurs à une agriculture industrialisée. Leur activité agricole repose avant tout sur un très fort potentiel agro-pédologique, mis en valeur par une culture de légumes de plein champ spécialisée. Tour à tour sont analysés : l'alliance terre noire-terre franche, l'importance des bâtiments fonctionnels, la variation de l'alliance homme-machine, le poids de la main-d'oeuvre infantile . . . , caractéristiques propres à une agriculture de banlieue et conformes aux forces de la collectivité présente.

Ce terroir de plaine fonctionne de façon autonome sur la base d'une activité de production originale, sur la base de forces de travail familiales et industrielles, sans que des formes directes d'urbanisation ne soient venues s'immiscer, mais subissant inévitablement et subrepticement l'influence urbaine.

FORCES SOCIALES ET FORCES DE PRODUCTION DANS LES TERRES NOIRES DE NAPIERVILLE-CHÂTEAUGUAY *

par

Yolande LÉPINE

La Pocatière, comté de Kamouraska, Qué.

Les terres noires : un terroir méconnu

L'agriculture présente encore, au Québec, une valeur de patrimoine ; elle est toujours synonyme d'un certain traditionalisme de la société québécoise, mis à part certains terroirs dont on sait qu'ils ont rapidement adopté des mécanismes de fonctionnement hautement intégrés à une économie d'échanges. Ainsi on peut penser au tabac de Joliette, à l'élevage laitier de la plaine de Montréal, à l'élevage avicole ; on fait moins souvent allusion aux terres noires de Napierville-Châteauguay, au sud-ouest de Montréal. Ceci n'est sans doute pas étranger au fait qu'elles ont commencé à se développer dans les années d'après-guerre. Alors que l'Ontario exploitait depuis une vingtaine d'années ce type de sol, le gouvernement fédéral décidait, vers les années 1935-39, d'installer une ferme expérimentale sur les sols tourbeux et encore marécageux de Sainte-Clothilde de Châteauguay et de faire l'inventaire des possibilités culturales des sols organiques du sud-ouest du Québec dispersés sur le territoire de Saint-Rémi-de-Napierville à Saint-Hubert (figure 1). La richesse de ces sols s'est avérée indéniable par la suite.

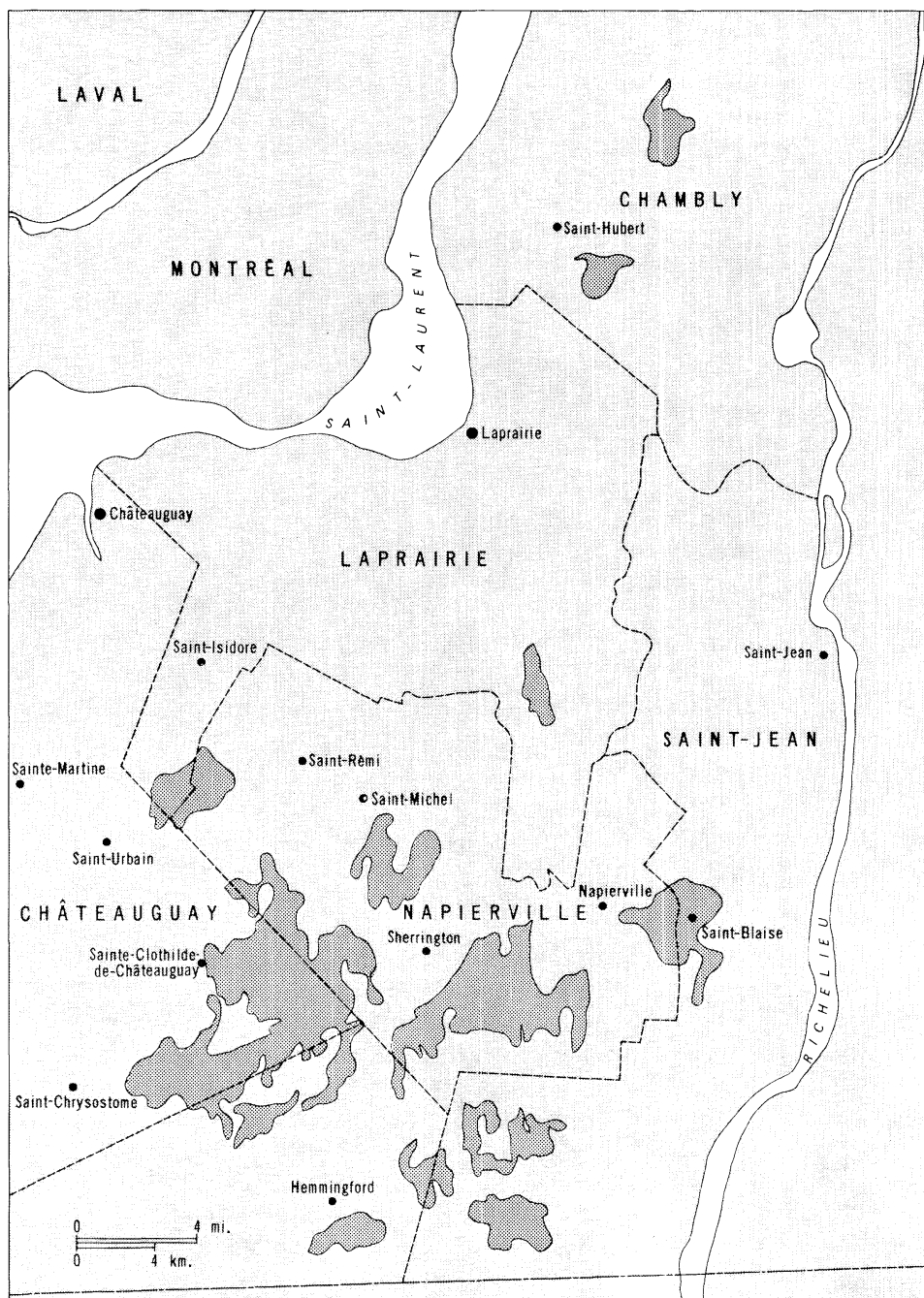
Vers 1945, à la suite d'une véritable campagne de colonisation du ministère de l'Agriculture du Québec, les terres noires de Napierville-Châteauguay ont été mises en valeur dans un contexte technologique déjà avancé, sans avoir à subir le poids des traditions agricoles. À partir d'anciennes « savannes », en quelques deux ou trois décennies, des jardiniers maraîchers ont mis au point une culture de légumes de plein champ qui a pris la forme d'exploitations hautement spécialisées à quelque trente-cinq milles au sud-ouest de Montréal, la « ville » qu'ils côtoient quotidiennement pour y vendre leurs abondantes productions.

La vitalité et l'originalité de ce terroir horticole périurbain reposent donc sur une alliance de modernisme et de traditionalisme, de quotidienneté

* Cet article est un extrait remanié de la thèse de maîtrise de Yolande LÉPINE, intitulée : *Intégration d'une communauté rurale de la banlieue maraîchère de Montréal à la société urbaine post-industrielle*, et soutenue au département de géographie de l'Université Laval, en mars 1972. Cette thèse de 143 pages a été préparée sous la direction du professeur Rodolphe De Koninck.

Figure 1

LOCALISATION DES BASSINS DE TERRE NOIRE SUD-OUEST DU QUÉBEC



■ Zones de terre noire

et de prospective. Pour bien comprendre ces phénomènes, il est essentiel de montrer que la mutation sociale va de pair avec l'évolution de l'activité agricole : ce n'est plus une collectivité occupée au petit jardinage familial, traditionnel, mais bien une collectivité périurbaine vivant d'une horticulture industrialisée.

I. LES DONNÉES DE LA MUTATION SOCIALE

Dans ce vieux terroir qu'est la plaine de Montréal, on s'attendrait à trouver des familles rurales traditionnelles du Canada-Français. Or, dans cette partie de la banlieue maraîchère de Montréal que forment les terres noires de Napierville-Châteauguay, on ne rencontre pas ce type d'organisation familiale. On ne retrouve pas non plus ces familles rurales, périurbaines, aux mœurs et genre de vie totalement urbains du « gentleman farming » de la Mégalopole américaine ; rien d'identique non plus aux petits exploitants ouvriers-paysans de la banlieue parisienne. Cette collectivité des terres noires, en raison même des circonstances qui ont prévalu à sa formation, est un harmonieux amalgame de toutes ces variantes des dites banlieues maraîchères des grandes villes.

1. *Le peuplement et la population des terres noires : une création volontaire*

Les terres noires de Napierville-Châteauguay ont été ouvertes au moment où les campagnes environnantes de la plaine de Montréal subissaient un mouvement inverse d'exode rural. Les chiffres d'évolution de la population des comtés de Napierville et de Châteauguay sont significatifs à cet égard (tableau 1).

De 1951 à 1971, le comté de Châteauguay a subi un fort mouvement d'urbanisation puisque sa population rurale ne compte, en 1971, que pour 20% de l'ensemble et qu'elle n'est formée qu'à 41% de ruraux agricoles ; d'autre part, dans le comté de Napierville, la population rurale se maintient aux environs de 65% du total, mais s'urbanise également dans les campagnes en ce sens que la part des ruraux agricoles est passée de 85% en 1951, à 49% en 1971 (tableau 1).

L'origine de la population

Dans ce contexte général, les terres noires ont suivi un modèle de peuplement particulier. Il y a de cela une vingtaine d'années, les autorités gouvernementales estimaient que la grande plaine de Montréal possédait au sud-ouest d'excellentes terres agricoles pour la production des légumes. Ces terres étaient cependant marécageuses et inondées chaque printemps. On recreusa la Norton Creek, la rivière L'Acadie, la Cranberry Creek, asséchant ainsi les marécages, drainant les terres déjà défrichées, créant ainsi un nouveau paysage. À la suite de ces travaux, les familles affluèrent progressivement. La collectivité rurale des terres noires est composée aujourd'hui à 40% de « régionaux », appellation qui sera conservée tout au long de

l'étude, et qui désigne les gens issus des régions bordières des bassins, dans les comtés de Napierville, Châteauguay, Laprairie, Beauharnois et Saint-Jean. Ces familles ont quitté leur zone de terre franche à une époque où le sud de la plaine de Montréal connaissait une certaine reconversion de son agriculture ; l'ouverture des terres noires s'intégrait donc bien à ce mouvement et constituait pour ces régions limitrophes un facteur d'attraction. La traditionnelle industrie laitière et la grande culture durent se restructurer, éliminant ainsi les terres marginales; la pomme de terre était alors à la base de l'éventail polyculturel maraîcher. Cette polyculture ne put

Tableau 1

*Répartition de la population rurale et urbaine, comtés de
Châteauguay et Napierville, 1951-1971*

	<i>Châteauguay</i>	<i>Napierville</i>
1951		
Population totale	17 857	9 203
Population urbaine	5 782 33%	3 201 35%
Population rurale	12 075 67%	6 002 65%
non-agricole	5 246	884
agricole	6 829 56% ¹	5 118 85% ¹
1961		
Population totale	34 042	11 216
Population urbaine	21 571 64%	4 088 37%
Population rurale	12 471 36%	7 128 63%
non-agricole	7 206	2 017
agricole	5 206 42% ¹	5 111 71% ¹
1966		
Population totale	46 698	11 822
Population urbaine	37 171 80%	4 231 36%
Population rurale	9 227 20%	7 591 64%
non-agricole	4 172	2 721
agricole	5 055 54% ¹	4 870 64% ¹
1971		
Population totale	53 735	12 067
* Population urbaine	44 250 82%	4 270 35%
* Population rurale	9 215 18%	7 800 65%
* non-agricole	5 930	4 025
* agricole	3 819 41% ¹	3 799 49%

Source : Bureau fédéral de la Statistique (Statistique Canada).

* Chiffres provisoires.

¹ Pourcentage par rapport au total de la population rurale.

survivre lorsque le marché de la pomme de terre chancela à la fin de la guerre. Les « régionaux » voyaient leur éventuelle installation sur la terre organique comme une issue alléchante pour sortir de leur impasse : par l'achat de grandes terres, la spécialisation sur des terres maraîchères riches et l'augmentation de la production. Ils achetèrent des lots ou le firent pour leurs fils aînés ; ce sont ceux-là mêmes qui forment 40% de la population actuelle des jardiniers-maraîchers des terres noires.

Les habitants d'origine européenne, les « étrangers », forment le deuxième sous-groupe en importance, comptant pour 22% de la collectivité ; ils viennent de pays d'émigration de la fin de la guerre 1939-45, à savoir la Hollande, la France, le Luxembourg, le Portugal, et l'Italie qui y contribuait déjà depuis 1918. Ceux-là s'embauchaient à leur arrivée au pays comme ouvriers agricoles dans le jardinage, métier qu'ils pratiquaient dans leur pays d'origine pour la plupart. Ils arrivèrent au moment où il y avait une campagne de publicité en faveur du peuplement des terres noires. Les conditions d'achat de \$10. à \$60. l'arpent (\$30 à \$180 l'hectare) leurs étaient favorables. Les terres étaient riches, bien que non défrichées, mais les acheteurs n'étaient pas hommes à se laisser abattre. Ainsi s'installa un premier contingent d'immigrants ; par la suite, les premiers arrivés firent venir certains de leurs frères ou de leurs amis ou engagèrent des ouvriers étrangers qui, à leur tour, après plusieurs étés d'épargne, s'achetèrent une terre, défrichèrent et se lancèrent dans la culture maraîchère. L'apport étranger est original à l'intérieur du mouvement d'ensemble ; il a connu un processus cumulatif depuis l'arrivée à Montréal, en 1900, de ce premier immigrant français qui portait nom de Pierre Guinois. Pierre Guinois fut ouvrier agricole sur l'île de Montréal de 1900 à 1904 alors qu'il loua une terre sur le boulevard Saint-Denis entre les rues Saint-Zotique et Bélanger. Il introduit le céleri et la culture double entre les rangs de céleri et de laitue. Dès lors, au marché Bonsecours, on recherche le céleri et la laitue « Grand rapide », « Sans rivale », les légumes importés de France par Guinois ; on recherche également les épinards vert-noirâtres, les choux-fleurs blanc-crèmeux, les carottes cassantes de celui qu'on surnomma le « Roi du céleri ». Puis Guinois acheta une nouvelle pièce de terre en savane à Ville Saint-Michel. Pour établir ses fils et gendres, il fit l'acquisition de la « Grande terre » en 1925, 91 arpents (30 hectares) s'étendant sur un mille de longueur depuis le village de Saint-Michel face à l'église jusqu'aux confins nord de la municipalité sur l'île de Montréal. La « Grande terre » n'existe plus aujourd'hui. Ce sont les descendants de Pierre Guinois, véritable clan formé de 24 petits-enfants, jardiniers-maraîchers ou femmes de jardiniers, qui ont contribué à l'installation des « étrangers » dans les terres maraîchères du sud et qui furent les grands défricheurs de Sainte-Clothilde.

Viennent ensuite les « urbains », originaires de l'île Jésus et de l'île de Montréal qui forment 18% de l'ensemble. C'est donc là le troisième foyer d'origine en importance. Ces îles sont de tradition maraîchère légendaire ; les jardiniers pratiquent sur des terres exiguës la culture hâtée en serres et

en couches chaudes et font un peu de culture de plein champ l'été. Dès l'après-guerre, la spécialisation, l'agrandissement de l'entreprise et l'accroissement de la rentabilité devenaient pour eux impératifs. Mais, ils étaient de plus en plus envahis par des urbains résidents, dans le boom des nouveaux développements. Aussi gênaient-ils les spéculateurs et l'urbanisation inévitable ; on leur offrit donc des prix de vente alléchants. Plusieurs avaient entendu ce qu'on disait des terres noires, plusieurs connaissaient des jardiniers de Montréal qui s'y étaient établis, les Guinois entre autres. Ils vendirent leurs terres de l'île Jésus à profit ou cédèrent un lot ou partie de lots et achetèrent une terre noire pour leurs fils. Tout ce « grand monde » alla perpétuer en maîtres la culture des légumes dans les terres noires de Napierville-Châteauguay.

Seulement 12% de la population est sur place depuis plus d'une génération. Il est intéressant de noter que les pères ou grands-pères des jardiniers actuels s'étaient établis sur des terres dont une partie était en terre franche et l'autre en terre noire. Celle-ci n'était pas défrichée, seule la terre franche était utilisée pour la culture des grains et de la pomme de terre. Leurs fils, c'est-à-dire les 12% de « locaux », influencés par les cultivateurs venus d'ailleurs, délaissèrent la terre franche au profit de la terre noire. Ils sont donc installés dans les terres noires là où d'importants côteaux de terre graveleuse et de roches en place viennent rompre la monotonie du paysage. C'est parmi eux que nous trouvons, dans les paroisses de Saint-Rémi et de Saint-Michel-de-Napierville, les deux seules grandes familles canadiennes-françaises, celles des Laforest et des Riendeau.

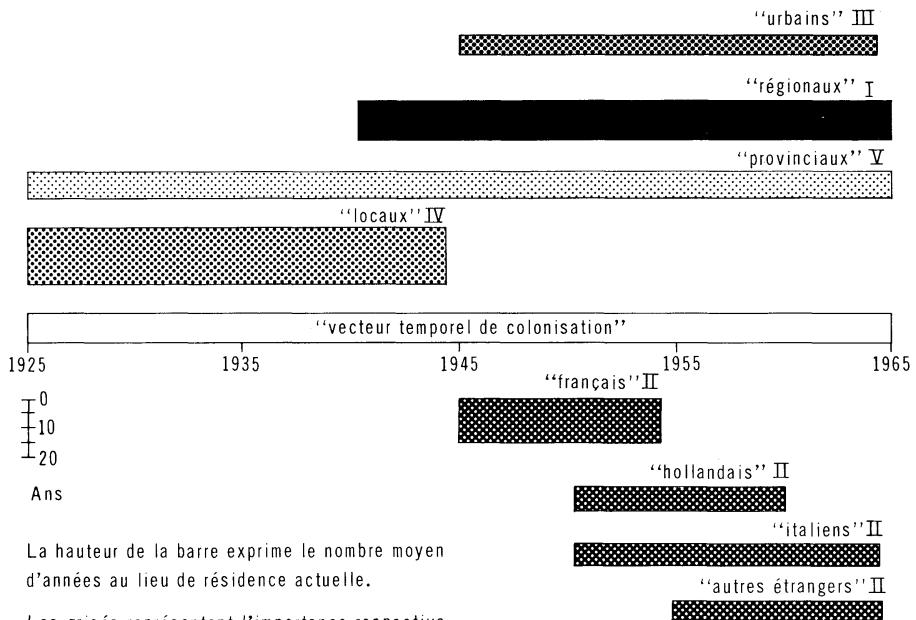
Le Bas-Saint-Laurent et les Cantons-de-l'Est d'une part, les États-Unis et l'Ontario d'autre part, forment le dernier sous-groupe et foyer d'origine en importance ; les « provinciaux » comptent pour 8% de la population actuelle des jardiniers.

Le mouvement de colonisation

La communauté rurale des terres noires est constituée de cinq sous-groupes, dont quatre venus de l'extérieur. Nous avons donc affaire à une population typique d'un mouvement de colonisation, pour lequel la participation de chacun des sous-groupes s'intègre dans une chronologie précise. C'est là un schéma fondamental à la compréhension de ce milieu agricole. Les cultivateurs ont séjourné en moyenne 18 années à leur lieu de naissance respectif et la plupart d'entre eux ont connu au moins deux endroits de résidence depuis leur naissance. Ceci implique que le mouvement de colonisation s'est fait surtout vers 1952-53. La majorité, soit 84% des exploitants, est là depuis 6 à 30 ans ; elle s'est installée sur ces terres organiques entre 1941 et 1965. Seulement 14% des exploitants y arrivèrent avant 1941 et 2% après 1965. Le mouvement entre le foyer d'origine et le foyer de colonisation s'est généralement opéré selon un processus direct, sans étape

Figure 2

PARTICIPATION CHRONOLOGIQUE DES SOUS-GROUPES AU MOUVEMENT DE COLONISATION



La hauteur de la barre exprime le nombre moyen d'années au lieu de résidence actuelle.

Les grisés représentent l'importance respective des sous-groupes formant la population.

SOUS-GROUPES	DEPUIS	ANNÉES	MOYENNE D'ANNÉES ICI
"locaux"	26-45	1925-44 Ans	33 Ans
"régionaux"	6-30	1940-64	22
"provinciaux"	5-45	1925-65	16
"français"	16-25	1945-54	17.32
"hollandais"	11-20	1950-59	13.68
"italiens"	6-20	1950-64	11
"urbains"	6-25	1945-64	9.56
"autres étrangers"	6-15	1955-64	8.68

intermédiaire. Il est évident cependant que tous les exploitants ne sont pas arrivés en même temps.

Les phases du peuplement ont été retracées par l'analyse des données d'enquête. Tout d'abord, les gens nés sur place sont évidemment à la base du mouvement ; ils sont là sur leurs terres depuis 26 à 45 ans, soit depuis 1925-1944 et en moyenne depuis 33 ans. Ce noyau initial, formé aujourd'hui des cultivateurs les plus âgés (50 ans et plus), compte pour 12% de la population et constitue le quatrième sous-groupe en importance sur les terres noires. La véritable population de colonisation est née à partir de cette deuxième phase, qui est celle de l'arrivée des « régionaux », surtout entre 1940 et 1965, il y a en moyenne une vingtaine d'années. Ces « régionaux » forment 40% de la population et font partie de la majorité d'adultes de 36 à 53 ans. Puis ce furent les « étrangers » qui affluèrent entre 1950 et 1964, en moyenne il y a 12 ans. Au cours de cette « invasion » se succédèrent par ordre d'ancienneté les Français, les Hollandais, les Italiens et les autres. Fait à noter, les ancêtres des Italiens en place aujourd'hui comptaient parmi les premiers immigrants arrivés après la guerre 1914-18. C'est donc là la deuxième génération d'Italiens. La dernière phase du peuplement est celle des « urbains » des îles Jésus et de Montréal qui s'installèrent dans les terres noires de 1945 à 1964 et qui ne sont là que depuis une dizaine d'années en moyenne. Comptant pour 18% de la population, ils constituent le troisième sous-groupe en importance.

Ces phases n'incluent pas la participation des autres régions du Québec ni celle des milieux ontariens et américains d'où ne proviennent que quatre familles. C'est pourquoi celles-ci ne font pas vraiment partie de la population nodale. Leurs cas sont certes intéressants : deux de marginalité économique et deux de marginalité culturelle. L'une de ces familles est arrivée des Cantons-de-l'Est, il y a 30 ans : l'exploitant avait vu, en passant une fois avec son père, les terres noires de Saint-Hubert, et, à la recherche de terres riches et rentables, il s'exila dans les terres du Sud. Un autre quittait le Bas-Saint-Laurent il y a 18 ans. Il avait dû vendre sa terre de Saint-Anicet-de-Rimouski et loua une terre minuscule à Ville Saint-Laurent, y fit des petits légumes, chercha une terre maraîchère durant 8 ans et finit par s'installer dans le bassin de Saint-Rémi. Des deux exploitants qui viennent des États-Unis et de l'Ontario, l'un est arrivé, il y a 45 ans, l'autre il y a 5 ans. Ces Canadiens français avaient dû suivre à l'origine leurs parents qui avaient émigré dans ces milieux anglophones. Ils attendirent l'âge adulte pour revenir au Québec s'installer dans les terres noires dont ils avaient entendu parler, leurs familles étant d'ailleurs originaires de la plaine de Montréal. Ces quatre cas isolés ne sont qu'un exemple de la diversité d'origine certes, mais aussi de la diversité des motifs d'exode et des conditions de vie antérieures.

Le peuplement des terres noires a suivi un modèle qui est schématisé sur la figure 2. Chacun des apports répond à des contingences extérieures :

l'extension des banlieues sur la rive sud du Saint-Laurent et la reconversion de l'agriculture dans la plaine de Montréal, l'urbanisation des îles Jésus et de Montréal, et enfin l'immigration européenne de l'après-guerre. Chacune de ces causes fut importante vers les années 1945-50, mais n'a plus aujourd'hui que de faibles incidences sur le peuplement des terres noires de Napierville-Châteauguay. En effet, il est à remarquer qu'il n'y a que quelques nouveaux arrivants depuis 5 ans. Cette quasi-stagnation des apports extérieurs correspond, d'une part, à la montée des prix de l'arpent de terre noire défrichée ou non-défrichée, à l'occupation avancée des zones drainées et asséchées, à la nécessité de disposer d'un capital d'investissement élevé pour s'installer sur la terre neuve non défrichée, à la nécessité de se conformer au rythme de drainage du gouvernement québécois dans les zones non défrichées et souvent situées en position excentrique. D'autre part, les apports extérieurs sont freinés par l'arrêt de la vague de spéculation sur les terres maraîchères de l'île Jésus depuis 6 à 8 ans environ, et aussi par certaines restrictions à l'immigration.

Il est permis de croire que la colonisation des terres noires est terminée et que, dès lors, la survie de la collectivité dépend de son autoconsolidation, c'est-à-dire de son accroissement naturel et de sa permanence dans le milieu.

2. *Les capacités démographiques de mutation*

Une bonne part de ce travail a consisté à vérifier l'assertion précédente par une analyse fouillée de nombreuses données recueillies sur les familles au cours d'enquêtes, lesquelles ont porté sur 60% de la population totale des jardiniers en terre noire. Il ressort de tout cela que le vieillissement de cette population est rendu évident à cause de la fragilité de ses assises, corollaire d'un taux de natalité faible (15,6‰). Il exprime ainsi le passage d'une population rurale à une population urbaine pour laquelle certains facteurs sociaux, la baisse de l'emprise religieuse, la civilisation du loisir, la proximité de la métropole, bref tout un mode de vie, contribue à la diminution du taux de natalité. Dès lors, le remplacement de la population, d'ici 20-25 ans, n'est pas assuré. Mais, cette perspective n'est à envisager qu'à longue échéance. Pour l'instant, cette communauté rurale est en pleine possession de ses capacités et en plein épanouissement.

En effet, la solidité des structures sociales est assurée par une majorité de familles qualifiées de « moyennes adultes ». Ce qualificatif de « moyennes » est dû à la taille moyenne de 5,80 personnes, situant les familles entre la grande famille rurale traditionnelle et le petit ménage urbain du 20^e siècle ; « moyennes » également en comparaison d'autres chiffres du Québec: la province, 4,2 ; Châteauguay, comté de banlieue, 4,2 ; Joliette, comté de vieux peuplement 4,6 ; les comtés marginaux d'Abitibi et du Lac-Saint-Jean-Ouest ont respectivement 5,1 et 5,6 personnes par famille. À cette dimension des familles, il faut ajouter la présence majoritaire des adultes de 21 ans et plus.

Le noyau générateur de cette communauté rurale est donc formé de 32 familles (64%) dont les chefs, âgés de 32 à 53 ans, sont à la tête de ménages de 5 à 6 membres. Ce noyau familial correspond évidemment au noyau d'origine dont nous parlions dans l'analyse du peuplement des terres noires. De par leur dimension, de par leur composition d'âge, de par leurs chefs, de par la permanence des enfants dans la famille, attirés par une activité agricole rémunératrice et intéressante, ces familles sont solides et ne sont pas soumises au mouvement de désintégration de la famille rurale qu'on note actuellement partout ailleurs au Québec.

Les capacités démographiques de mutation de ces familles venues de divers foyers géographiques, prennent un sens tout à fait dynamique lorsque l'on considère les deux processus qui ont contribué à leur amalgamation : la socialisation des familles et l'acculturation à la société urbaine, processus qui ont pu prendre place simultanément et rapidement, étant donné le contexte technologique avancé qui a présidé à la mise en valeur de ces terres vierges. Pour que la fusion de forces aussi variées se réalise, il devait y avoir parmi ces gens d'ici et d'ailleurs, une motivation commune qui est l'esprit de colonisation. Celui-ci est différent, certes, de l'esprit qui a poussé au développement de l'Abitibi ou des Laurentides. Les cultivateurs qui partaient pour les terres noires n'allaient pas vers l'inconnu total ; ils en connaissaient les possibilités culturelles et la rentabilité à court et à long terme. Ils partaient là sans craintes véritables.

3. *Les processus dynamiques d'intégration*

La socialisation des sous-groupes

Il ne faut pas entendre ici socialisation au sens de transfert d'une culture, d'une génération à l'autre au sein d'un même réseau social organisé depuis des temps immémoriaux ; mais, étant donné la dispersion originelle des terres, il faut y voir l'adaptation des individus, de leurs sous-groupes aux « locaux » déjà sur place et à tous les nouveaux arrivants dans la région. Depuis les 20-25 années de mise en valeur, il est possible de distinguer les phases suivantes de cette adaptation. Au départ, des chefs d'exploitation, français, hollandais et québécois, sont arrivés dans les bassins après la guerre 1939-45. L'expérience et les connaissances techniques, l'ouverture et la maturité d'esprit et surtout la volonté ferme de survivre dans un Québec auquel ils semblent très attachés, firent de ces premiers arrivants les promoteurs et les catalyseurs de la mise en valeur des terres maraîchères du Sud.

La deuxième phase est celle du mimétisme des « régionaux » et des « locaux », qui jusqu'alors vivaient de l'élevage laitier avec leurs pères ou à leur compte, tout en cultivant un petit peu de légumes comme produits d'autoconsommation, en même temps que culture d'appoint. Quand ils virent la terre défrichée — ils suivirent l'exemple sur la terre de leur père ou ache-

rent les « étrangers » arriver et cultiver la terre noire — eux qui ne l'avaient tèrent eux-mêmes, avec l'aide financière paternelle, les lots en terre noire. Le mouvement amorcé continuait en intégrant au fur et à mesure ceux qui venaient s'y établir. Une nouvelle orientation marqua le développement des terres noires lorsque de jeunes exploitants émigrèrent de l'île Jésus, il y a moins de dix ans ; ils étaient fils de jardiniers connus de longue date et disposaient, contrairement aux précédents, de moyens financiers et de grandes terres achetées bien avant leur arrivée par leurs pères. Ces jeunes s'organisaient de façon industrielle avec des structures de gestion, de production et de commercialisation modernes. Ce furent de nouveaux stimulants à la spécialisation dans le milieu. Ces phases ont conduit indubitablement à l'émergence des terres noires en tant que terroir agricole québécois prospère.

L'acculturation de la communauté rurale à la société urbaine

L'adaptation des uns aux autres au cours de ces phases s'est faite selon un mouvement ininterrompu. Cette continuité a pu se réaliser parce qu'il y avait en même temps l'influence urbaine prévalant au développement et aussi parce que cette communauté ne subissait pas le poids du lourd héritage du passé. Les effets marquants de cette influence seront dégagés brièvement, à savoir l'individualisme économique, l'autonomie des familles et l'émancipation professionnelle.

L'objectif du jardinier-maraîcher est de produire des légumes en quantité, à l'aide des méthodes de culture les plus avancées, et de vendre ses produits sur le marché à des prix lui assurant la rentabilité. Le sens de la durée fait place à l'esprit de renouvellement, la passivité au besoin d'initiative, l'incertitude au goût du risque ; ces schèmes mentaux imprègnent fortement l'horticulture. Son entreprise est très dépendante des conditions de marché et est marquée par l'extension et la multiplicité des relations économiques dans un plus grand rayonnement à l'aval et à l'amont. Néanmoins, l'impression de dépassement à laquelle on s'attendrait n'existe pas chez ces jardiniers-maraîchers, car à l'aube même de leur activité, ils ont été initiés et rapidement familiarisés avec ces structures économiques multiples. Il est d'ailleurs remarquable de voir, au Marché Central à Montréal, entre minuit et 6 heures du matin, avec quelle sérénité, quel calme et quelle diplomatie ils évoluent à l'intérieur de ces mécanismes.

Cette extension des relations économiques a eu pour effet de modifier la base sociale de l'entreprise en diminuant les liens avec la communauté de voisinage, et qui dans certains cas, va jusqu'à l'absence totale de liens. Chaque exploitant et sa famille sont là pour produire et n'ont en fait aucun passé de vie commune véritable pour que l'on s'attende à ce qu'ils aient des affinités sociales telles qu'elles créent des liens de voisinage. L'interdépendance entre les individus est par le fait même très amoindrie et il n'y a pas de contrôle social émanant consciemment ou inconsciemment de

la collectivité. Il ne peut émerger d'élites sociales, car l'amalgame des familles n'a pas créé de véritable hiérarchie sociale. On ne pourra parler que d'élites économiques. Les activités de ces ruraux se sont au contraire développées au-delà du cadre local, les villages n'étant que des centres de services rapprochés. Leurs liens originels avec la ville et leur familiarité avec celle-ci par l'intermédiaire du marché, ont contribué à accroître spontanément leur aire topodynamique¹. Celle-ci s'étend à l'intérieur d'un périmètre délimité par Saint-Jean-d'Iberville à l'est, l'Ontario à l'ouest, Montréal et sa banlieue au nord et la Floride au sud !

La nécessité de faire un effort personnel de formation et d'information, d'opérer une sorte de reconversion ou de recyclage continu est profondément ressentie au sein de cette population agricole, provoquant ainsi une osmose lente et continue vers la société urbaine, à des rythmes différents, certes, selon les disponibilités et capacités de chacun. Cet effort se manifeste par la motivation accrue des jeunes générations pour une scolarisation plus poussée, par la participation grandissante des individus à des organisations professionnelles ou régionales de toute sorte, par le désir de lire une information de plus en plus variée et sérieuse, que ce soient pour les grands quotidiens ou pour les journaux spécialisés. Il y aurait certes d'autres manifestations de l'influence urbaine, mais les plus importantes et les plus ressenties ont été les seules soulignées.

Ainsi s'exprime la dynamique sociale de cette « paysannerie » horticole des terres noires. Actuellement, dans les milieux de banlieues maraîchères, les relations individuelles sont orientées de plus en plus selon une ligne déterminée qui dépasse le cadre local. Les « champs sociaux » des individus et des groupes, polarisés de plus en plus vers l'extérieur paraissent, en se prolongeant, laisser la collectivité rurale en état de « démantèlement et de désarticulation »². Dans le cas de la communauté des jardiniers des terres noires, il n'est pas possible de parler ainsi, car ce n'est pas vraiment une banlieue où se mêlent ruraux agricoles et non agricoles, où l'industrie s'est introduite pour diversifier les activités professionnelles. Contrairement donc à ces banlieues maraîchères européennes, cette région proche du sud de Montréal est formée d'une majorité de cultivateurs. À l'intérieur, il existe certes un compartimentage des familles de jardiniers ; il existe aussi une certaine différenciation des champs sociaux entre une minorité d'intégrés innovateurs et une majorité de mutants. Mais il n'y a pas de démantèlement de la communauté, parce qu'elle existe depuis 25 ans seulement et qu'elle a été formée par des jardiniers, pour des jardiniers et parce qu'il y a une certaine homogénéité à l'échelle des caractères démographiques ; d'autre part, parce que les assises véritables sont économiques et relèvent d'une activité toute particulière, la production de légumes en terre organique.

¹ HOYOIS, Giovanni (1968) *Sociologie rurale*. Paris, Éditions universitaires, 445 pages.

² HOYOIS, *op. cit.*

II. PARTICIPATION DES PRODUCTEURS À UNE AGRICULTURE INDUSTRIALISÉE ET À UNE SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Les différents noyaux de jardiniers arrivent à se grouper dans un ensemble homogène bien distinct, et ce parce qu'ils sont unis dans une même activité agricole. Mais, à l'intérieur de cette structure à caractère économique, il existe certains déséquilibres entre les membres de la collectivité. Cette organisation parfois boîteuse est évidemment liée aux différents niveaux d'intégration à une agriculture industrialisée et forcément aux contingences extérieures qui s'y imposent. Cette situation économique est le corollaire d'un réseau social où la différenciation des champs sociaux est liée aux niveaux de pénétration de l'influence. L'étude du comportement économique des jardiniers vient donc ajouter une dimension supplémentaire au problème de la mutation sociale d'une collectivité située à faible distance d'une métropole, problème envisagé précédemment sous l'angle socio-culturel.

1. Les potentialités des agents économiques

Il est important de rappeler brièvement les caractéristiques des jardiniers en tant qu'agents économiques, caractéristiques fondamentales, car elles portent en elles-mêmes les capacités de mutation et sont facteurs d'évolution. La moyenne d'âge des jardiniers est de 42 ans ; elle est inférieure à celle des agriculteurs du comté de Châteauguay (46 ans), du comté de Joliette (44 ans) et inférieure à celle des cultivateurs de la province de Québec (44 ans) où domine une agriculture orientée vers l'industrie laitière. La répartition en groupes d'âges permet de qualifier ces jardiniers d'exploitants « jeunes » :

GROUPES D'ÂGES			
	0-35 ans	35-54 ans	55 ans et plus
Québec	16%	54%	30%
Terres noires	22%	64%	14%

Les bases du métier tiennent au nombre d'années d'expérience dans le jardinage, laquelle commence très tôt pour les enfants de la famille ; elles tiennent également à la tradition familiale agricole et au degré de scolarisation, surtout chez les jeunes exploitants et chez un certain nombre d'« étrangers ».

Le jardinier doit arriver à faire vivre sa famille sur la base d'une campagne agricole qui dure de mai à octobre environ, au cours de laquelle il produit une denrée dont la qualité et la quantité sont soumises à des conditions climatiques et phytologiques variables. Il vend ensuite ces produits périssables sur un marché dit de « libre concurrence ». Sa situation dépend

donc de ses capacités d'organisation, qui, dans le système actuel, s'acquiescent presque exclusivement par l'apprentissage « sur le tas ».

2. *L'organisation de la production*

La tendance récente à l'industrialisation de l'agriculture se caractérise par l'accroissement du rôle de l'homme, par la normalisation des parties et de l'ensemble de l'exploitation, compte tenu de la suprématie du capital, et enfin par l'organisation scientifique du travail. L'activité agricole des terres noires ayant été amorcée dans l'après-guerre, dans des conditions favorables, est donc bien placée pour participer à cette évolution générale de l'agriculture.

L'alliance terre noire, terre franche

La superficie totale moyenne des terres est de 99 arpents carrés ou 80 acres (32 hectares) : 50% des exploitations ont plus de 106 arpents carrés ou 84 acres (34 hectares). La comparaison des différentes superficies dans le tableau 2 établit qu'au départ la superficie totale moyenne des exploitations maraîchères des terres noires détruit le mythe de la petite ferme horticole québécoise — « mythe » fondé sur l'observation des exploitations de l'île Jésus et de la banlieue montréalaise immédiate, — et celui du petit jardinage familial répandu dans les campagnes québécoises, fondé aussi sur l'impression qu'un climat froid comme le nôtre ne permet pas l'expansion des superficies horticoles. La superficie moyenne totale se maintient néanmoins en deçà des autres types de fermes commerciales, laitières ou avicoles.

Tableau 2

Superficies totales moyennes de certains types de fermes

	<i>acres</i>	<i>hectares</i>
Les fermes horticoles commerciales du Québec :		
3% du total des fermes commerciales ont	70	28
63% des fermes commerciales laitières du Québec ont	125	50
10% des fermes comm. totales du cté Châteauguay ont	124	50
21% des fermes comm. totales du cté Napierville ont	82	33
48% des fermes horticoles comm. enquêtées dans les terres noires ont	80	32

Le répartition en fréquences relatives des superficies totales des terres noires se lit comme suit :

<i>Pourcentage</i>	<i>arpents carrés</i>	<i>hectares</i>
16%.....	moins de 45	moins de 15
32%.....	de 45 à 100	de 15 à 33
24%.....	de 101 à 150	de 34 à 50
18%.....	de 151 à 225	de 51 à 75
10%.....	plus de 225	plus de 75

Cette superficie totale n'est pas employée de la même façon par tous les jardiniers. En premier lieu, toute la terre n'est pas utilisée parce qu'une partie n'est pas défrichée et tout ce qui est défriché n'est pas en culture. Il ne faut pas oublier que, dans bien des cas, la superficie totale n'est pas entièrement couverte en terre noire, mais s'étend derrière les bâtiments sur un coteau de terre franche au pied duquel elle s'enfonce dans la terre organique. Si la terre noire a indéniablement plus de valeur que la terre franche, l'ensemble des cultivateurs ne s'y restreint pas. Pour les uns, cultiver la terre franche ne contribue qu'à l'accroissement des coûts de production, qu'à la désorganisation de la production, car il faut adapter d'autres façons culturales à la terre franche. Pour les autres, au contraire, la terre franche est un bien de production non négligeable, facile à travailler ; il suffit d'y semer graminées et grains que l'on vend à proximité aux producteurs laitiers, ce qui procure sans trop de frais un revenu d'appoint. Cette pratique imprégnée de traditionalisme se rencontre surtout chez les vieux jardiniers « locaux », souvent marginaux économiquement. D'autres enfin, ayant déjà jardiné la terre graveleuse, cultivent les coteaux bien drainés en légumes adaptés à la terre franche, tels les choux, choux de Bruxelles, fèves et pommes de terre surtout.

En second lieu, il faut se rappeler le processus d'achat et d'installation sur la terre noire. La plupart des maraîchers se sont établis sur une terre non défrichée. Dès le départ, il fallait couper les arbres, faire un premier labour avec le « bull-dozer » du gouvernement ou le sien, enlever les souches, relabourer, déraciner et ce jusqu'à ce que la terre soit nettoyée et poudreuse, et enfin il fallait la rouler. On ne défrichait ainsi qu'une partie de la terre, suffisamment pour produire la première année, ou encore on laissait reposer toute la terre parce qu'elle était trop acide. Ensuite, chaque année, au printemps, on défrichait une autre portion de terre, 5 à 10 arpents (1,7 à 3,4 hectares), sans forcément la semer tout de suite, ce qui explique en partie le décalage des superficies. Tous n'ont pas fini aujourd'hui de défricher leur terre, soit parce que la production est suffisante dans les conditions actuelles du marché, soit que les exploitants attendent que leur fils prenne la succession, soit enfin qu'ils n'aient pas l'argent, ni les moyens, ni le temps de le faire.

La presque totalité des cultivateurs produisent uniquement des légumes et moins de 10% cultivent autre chose. De façon générale, le rapport superficie totale – superficie en légumes est proportionnel. Mais la superficie totale est cultivée en moyenne à 60% seulement. Les terres de moins de 70 arpents (24 hectares) n'ont qu'un faible décalage entre superficie défrichée, en culture et en légumes ; elles groupent 36% des fermes. Leurs terres sont défrichées à 95% et cultivées en légumes à 65%, les grains et les graminées occupent le reste. Les terres de 71 à 150 arpents (25 à 50 hectares), pour lesquelles le décalage entre superficie en culture et superficie totale est le plus grand, sont cultivées à 75% de leur totalité et se spécialisent dans la culture maraîchère sur 85% à 90% de leur superficie

en culture ; ces dernières forment également 36% de l'ensemble des exploitations. Le dernier groupe est celui des exploitations de 150 arpents (5 hectares) et plus où l'utilisation de la superficie totale est à son maximum et où la culture maraîchère est pratiquée sur la totalité des surfaces.

Tableau 3

L'utilisation de la superficie des fermes

<i>Superficie totale des fermes en arpents</i>	<i>hectares</i>	<i>% de la superficie défrichée</i>	<i>% de la superficie en légumes</i>	<i>% du nombre de fermes</i>
0-70	0-24	95%	65%	36%
71-150	25-50	75%	90%	36%
151 et plus	51 et plus	100%	100%	28%

La dimension des exploitations dépend pour une bonne part du nombre d'achats de terre. Elle est donc liée au comportement expansionniste des jardiniers qui varie selon le pouvoir financier des propriétaires et selon le mode de gestion adopté par l'exploitant. Les jeunes exploitants, conscients de la valeur de la terre organique au Québec méridional, n'ont pas hésité, alors que les prix étaient encore raisonnables, à augmenter la superficie, soit en renouvelant les achats de terre, soit en se groupant avec d'autres pour y parvenir. En général, le pouvoir financier des jeunes dépasse celui des vieux (plus de 45 ans), mais cela n'est pas suffisant pour expliquer la plus grande dimension de leur exploitation. Leur mentalité d'hommes d'affaires, leur désir de produire plus, vendre plus, afin d'accroître leur niveau de vie, les poussent à ce comportement. Compte tenu donc de la grande dimension des exploitations, l'horticulture pratiquée dans les terres noires peut être considérée comme extensive. Cette qualification est confirmée par le fait qu'on y pratique la culture légumière de plein champ, à l'opposé de la culture maraîchère hâtée en serres et couches chaudes sur les petites propriétés de l'île Jésus.

Des bâtiments fonctionnels

On s'étonnera alors de constater que, dans les terres noires, l'investissement en bâtiments est supérieur à l'investissement en machinerie. Les bâtiments ne font pas partie du capital foncier, mais du capital d'exploitation au même titre que l'équipement agricole, car, sur ces exploitations existant depuis 25 ans seulement, ils ne peuvent pas être vétustes. Ils ne sont donc pas considérés comme valeur vénale, c'est-à-dire intrinsèque à la terre. Le capital investi dans les bâtiments est en moyenne de \$17 000 alors que l'investissement en machinerie est de \$12 000. En replaçant les investissements dans les classes de superficies dégagées précédemment, on constate qu'il y a relation de dépendance entre ces deux variables (tableau 4).

Tableau 4

Valeur des bâtiments selon la dimension des fermes

<i>Superficie des fermes</i>		<i>Valeur des bâtiments en dollars</i>		
<i>en arpents</i>	<i>en hectares</i>	<i>moyenne</i>	<i>minimum</i>	<i>maximum</i>
0-70	0-24	10 000	3 800	14 000
71-150	25-50	20 000	14 000	28 000
151 et plus	51 et plus	70 000	35 000	100 000 et plus

En effet, la superficie totale augmentant, les quantités produites sont croissantes ; alors s'affirme la nécessité de posséder les capacités physiques d'entreposage, de conservation et de transformation, donc des bâtiments peu nombreux, mais très fonctionnels. D'autre part, comme le genre de vie des jardiniers est fortement urbanisé, ceux-ci cherchent à atteindre la parité avec le mode de vie urbain en se bâtissant des maisons aussi luxueuses et modernes que celles qu'on trouve dans les banlieues de Montréal.

Les exploitations dont la valeur totale des bâtiments est faible, appartiennent soit à de vieux ménages « locaux » qui conservent une multiplicité de petites constructions en bois, plus ou moins solides : grange, hangar, garage et une maison en place depuis l'arrivée dans les terres, soit à des jeunes « locaux » qui s'installent avec une maison rénovée, un garage et un hangar. Dans ces deux cas, les disponibilités financières ne permettent pas d'investir dans la rénovation ou la construction, à long terme pour les uns, à court terme pour les autres. La plupart des exploitants ne tardent pas à investir dans une « belle » maison, dans un garage en béton ou en aluminium, ou dans un entrepôt isolé avec plancher en ciment. Les bâtiments devant être des signes de rentabilité et de niveau de vie élevé sont construits à l'image des maisons et des usines de la ville.

Les maisons et leur intérieur prouvent que ces habitants ont adopté le modèle du confort urbain, contribuant en partie à la disparition de tout caractère traditionnel dans le quotidien même des jardiniers et de leurs familles. Il est pas un printemps ou un automne qui se passe sans que l'on voie une famille en train de bâtir tranquillement son petit « bungalow » en brique, en vivant en attendant dans l'ancienne maison qui demeurera là en retrait, en guise de souvenir. Chez les gros producteurs, la vieille demeure sert à loger les employés. Un peu plus de la moitié des producteurs possèdent un entrepôt. Seuls ceux qui ont atteint un haut degré de production ont un entrepôt équipé pour la conservation sur de longues périodes ; leurs bâtiments sont pluri-fonctionnels. Ce sont de vastes édifices réunissant sous un même toit salle d'emballage, entrepôt, poste d'ex-

pédition et bureau d'administration ; on y fonctionne comme à l'usine selon le principe de la chaîne de montage. Ces bâtiments, ressemblant à ces usines de plain-pied de la banlieue ouest de Montréal, sont la propriété des pré-emballers dont il sera question plus tard. Ainsi le paysage et surtout l'habitat des terres noires perd rapidement toute empreinte de ruralité.

L'alliance homme-machine variable

La valeur des bâtiments est donc liée à leur modernisme, corollaire d'une mise en valeur récente et des conditions de mise en marché, sous l'influence d'un système de production spécialisé. Ainsi s'explique la supériorité des investissements en bâtiments en regard de ceux affectés à la machinerie. Cela n'empêche évidemment pas la capitalisation en machinerie d'être importante sur chacune des fermes maraîchères. La valeur de la machinerie n'est pas toujours proportionnelle au nombre d'instruments aratoires, car devant les coûts croissants et exorbitants, devant la variabilité d'utilisation de cet équipement en fonction du nombre de légumes, les jardiniers ont plutôt tendance à utiliser leurs instruments pour les tâches multiples et sur de très longues périodes. Le nombre de machines agricoles est en moyenne de 20 par exploitation et sur ce, on compte trois tracteurs en moyenne. Plus la spécialisation est grande, donc plus la superficie en légumes augmente, plus la valeur de la machinerie tend à s'accroître, et ceci en raison de la spécificité même de la mécanisation utilisée dans un tel système de production. La machinerie se compose tout d'abord d'instruments traditionnels — charrues, herses, cultivateur, épandeur d'engrais, semoirs, voitures de ferme, tracteurs, etc. —, puis d'instruments plus spécifiques à la terre noire — bull-dozer, tracteur à chenilles, rouleau à sections, nappe niveleuse, sarcluse, arroseuse, épandeur granulaire —, et enfin se compose d'instruments à haute technologie — planteuses d'oignons et de céleri, arracheuses de pommes de terre, récolteuse d'oignons, de pommes de terre, de carottes, élévateurs — et d'équipement de transformation — laveuse, cribleuse, empocheuse, brocheuse, etc.

La valeur et la quantité de la machinerie tiennent donc à l'exploitant qui organise son système de production. Mais il demeure néanmoins une règle générale qu'il faut avoir présente à l'esprit : la mécanisation dans l'horticulture ne s'adapte pas à toutes les opérations du semis à la récolte, non plus qu'à toutes les sortes de légumes. Seuls les oignons et les carottes peuvent l'être entièrement. Pour tous les autres légumes, le travail manuel est présent à quelques étapes de la culture. Tous les semis sont faits mécaniquement. Les pousses d'oignons et de céleri que l'on a fait germer dans la serre, sont repiquées en terre grâce à une astucieuse coopération : les hommes assis sur de petits bancs suspendus, rattachés à l'arrière du tracteur, déposent ces plants dans une sorte d'entonnoir qui par la suite s'enfonce dans les sillons tracés au fur et à mesure. Les semis de fins de journée sont l'occasion de scènes d'une rare plénitude. Dans la majorité des exploitations, le sarclage et l'arrachage des mauvaises herbes se font

accroupis, avec les mains entre les plants. Les récoltes se font manuellement pour les échalottes, les radis, les épinards, la laitue ; celles du céleri, de la laitue chez les uns, de la pomme de terre, allient l'homme et la machine. On a ainsi une idée des limites théoriques à la mécanisation des différentes opérations.

De façon générale, le degré de mécanisation varie suivant la nature des légumes, la dimension de l'exploitation et les disponibilités en capital ; mais le niveau technologique atteint dépend avant toute chose de l'organisation du travail qui, dans le cadre de cette horticulture, est basé sur une importante participation de la main-d'œuvre agricole. Les jardiniers ont adopté dans une certaine mesure les méthodes industrielles pour améliorer l'efficacité du travail agricole. La division du travail existe dans la mesure où la main-d'œuvre agricole est affectée à des tâches différentes évoluant chronologiquement. Le producteur établit certaines prérogatives, d'une part au niveau des échéances à suivre depuis le semis à la récolte, d'autre part au niveau de l'affectation des employés à l'une ou l'autre des opérations. Les plus qualifiés travaillent sur les machines, les autres s'occupent des tâches manuelles. Mais cette division rationnelle du travail est entravée par des contingences phyto-climatologiques régissant la germination et la maturation des plantes. La sécheresse qui a sévi durant les mois d'été en 1971 en est un exemple ; elle affecta la maturation des légumes feuilles, la germination des carottes et engendra la prolifération de la sauterelle destructrice. Le maître de champs essaie toujours d'atteindre la décomposition des tâches en même temps que la répartition des individus, mais ces contingences l'obligent parfois à mobiliser la totalité de ses employés à une opération particulière pour un laps de temps variable.

Le poids de la main-d'œuvre infantile

Cette division du travail est rendue nécessaire et possible par l'importance de la main-d'œuvre sur ces exploitations maraîchères. Les 50 fermes horticoles visitées emploient en moyenne 7,3 travailleurs durant la saison de production qui, en général, s'étend de mai à novembre. Il va sans dire que ces fermes obéissent aux lois du travail agricole. Le nombre de travailleurs agricoles augmente avec la superficie, mais leur nombre par arpent est supérieur sur les petites exploitations (moins de 75 arpents ou 25 hectares) que sur les grandes (plus de 150 arpents ou 50 hectares). Cela signifie que lorsque la superficie augmente, la variation du nombre des travailleurs sur l'exploitation tend à devenir constante³. Dans ces entreprises maraîchères, le nombre d'employés atteint un seuil de technicité ; l'entreprise familiale fortement industrialisée peut employer jusqu'à 20 hommes ; au-delà de ce maximum familial, l'entreprise collective érigée en compagnie de production et de transformation emploie plus de 100 personnes.

³ MALASSIS, Louis (1958) *Économie des exploitations agricoles*. Paris, Armand Colin, 302 pages.

Moyennes d'emploi suivant les types d'entreprise

16% d'entreprises collectives : 20 employés en moyenne, 150 au maximum,

16% d'entreprises familiales : 7 employés en moyenne, 20 au maximum, (propriétaire-locataire)

68% d'entreprises familiales : 5 employés en moyenne, 14 au maximum. (propriétaire)

En référence à la dimension des familles et à celle des exploitations, les fermes maraîchères des terres noires ne peuvent qu'obéir à cette loi de la structure de la main-d'œuvre : lorsque la superficie de l'exploitation augmente, le rapport de la main-d'œuvre familiale et féminine à la main-d'œuvre totale diminue⁴. Sur un total moyen de 7,30 employés agricoles par exploitation, la structure de la main-d'œuvre se présente ainsi :

Main-d'œuvre familiale à plein temps	25,7%
Main-d'œuvre familiale saisonnière	28,3%
Part de la main-d'œuvre familiale	54,0%
Main-d'œuvre extérieure à plein temps	1,9%
Main-d'œuvre extérieure saisonnière	44,1%
Part de la main-d'œuvre extérieure	46,0%

La main-d'œuvre familiale est prépondérante dans l'ensemble des exploitations, venant ainsi confirmer la solidité des familles « moyennes adultes ». La main-d'œuvre familiale saisonnière est composée des enfants et de la ménagère (dans 60% des exploitations). Les enfants commencent à aller aux champs vers l'âge de 10 ans. Ils travaillent au même titre que les autres employés vers l'âge de 12-14 ans, à raison de 45 à 55 heures par semaine, sans rémunération pour certains, ou à un salaire horaire de moins de \$1.00. Les enfants en bas âge sont employés au sarclage, à l'arrachage des mauvaises herbes, aux récoltes manuelles et aux transbordements. Les plus vieux se voient confier des tâches plus importantes de chauffeurs, de manieurs d'instruments aratoires, de superviseurs même, tout en s'adonnant aux mêmes travaux que les plus jeunes. L'utilisation généralisée des enfants répond, de la part du propriétaire, à un souci d'économie, soit faire travailler les enfants au même titre que les hommes, mais les payer moins. Elle répond d'autre part à cette leçon de valorisation du travail disant qu'un enfant doit connaître le prix de l'argent. Cette attitude conduit inévitablement à des abus de la part de certains exploitants. Par contre, pour certains d'entre eux, les enfants ne travailleront l'été que s'ils le désirent, que s'ils sont intéressés à apprendre le métier; on essaiera de leur inculquer l'amour du métier par l'apprentissage de toutes les tâches, avec rémunération en fonction de la rentabilité de leur travail. Ceux-là seront appelés plus tard à prendre la succession. Dans tous les cas, les

⁴ MALASSIS, *op.cit.*, p. 86.

enfants supportent le poids des avatars de la campagne agricole au même titre que leur père. Leur travail donne lieu à un investissement affectif, bénéfique ou non.

La participation de la main-d'œuvre saisonnière extérieure augmente avec l'accroissement de la superficie, comme le résume le tableau suivant :

Tableau 5

<i>Superficie moyenne des fermes</i>		<i>Main-d'œuvre</i>		
<i>en arpents</i>	<i>en hectares</i>	<i>totale</i>	<i>familiale</i>	<i>extérieure saisonnière</i>
0-45	0-15	moins de 6	87%	13%
46-150	16-50	7 à 14	55%	45%
151-250	51-83	15 à 24	50%	50%
251 et plus	84 et plus	76 et plus	10%	90%

La composition de la main-d'œuvre extérieure varie selon la mentalité des exploitants face au travail. Certains préfèrent employer des enfants de 12 à 16 ans en grand nombre durant leurs vacances et payer de bas salaires, inférieurs à \$1,25 dans la plupart des cas. Ce procédé leur permet de faire des économies substantielles, mais les oblige à exercer une surveillance soutenue et à faire face à des problèmes quant à la qualité et à la rentabilité du travail obtenu. Ces enfants travaillent au sarclage et aux récoltes comme les fils et filles de la famille. Par contre, des exploitants plus évolués ou plus fortunés préfèrent engager des hommes qui ont une expérience du travail horticole, quitte à les payer plus cher ; le travail fourni et la qualité s'en trouvent très souvent améliorés. Leur salaire varie de \$1,25 à \$1,75 de l'heure. Il n'y a pas de discrimination à l'égard des femmes ; celles-ci atteignent le même degré de qualification et sont soumises aux mêmes échelles de salaires. Les ménagères travaillent dans la majorité des entreprises familiales, mais non dans les entreprises collectives. Dans les grandes entreprises de pré-emballage, la main-d'œuvre varie de 50 à 150 employés ; une partie travaille aux champs, l'autre partie, composée surtout de femmes, est affectée à la classification et à l'emballage des produits en cellos (sacs de cellophane). Le travail peut s'y produire sur plusieurs mois de l'année. Ainsi se dégagent les grands traits de la main-d'œuvre : importance marquée de la main-d'œuvre familiale, accroissement de la main-d'œuvre extérieure avec l'augmentation des superficies, absence presque généralisée d'employés permanents extérieurs à la famille et enfin travail pénible.

Le jardinier-marafcher vise à l'organisation scientifique de son travail qui, en horticulture, consiste à équilibrer l'utilisation de la machine et l'emploi de la main-d'œuvre de telle sorte qu'il obtienne une augmentation

de sa production, en quantité et en qualité ; cette utilisation cherche à réduire au maximum la capitalisation en machinerie et les dépenses en salaires, et à augmenter la rémunération du travail de l'exploitant sans surcroît de fatigue. La supériorité du résultat final est donc uniquement liée à l'action personnelle du jardinier, à ses capacités de gestion et de prévision.

3. *La spécialisation de la production légumière*

La brève observation des facteurs de production a montré que la capitalisation pouvait atteindre un niveau tel qu'elle laissait présager une industrialisation avancée de cette horticulture extensive, qui ne pouvait que s'inscrire dans un mouvement irréversible de la spécialisation de la production. Il faut bien dire en premier lieu que, pour l'ensemble des exploitations, à quelques exceptions près, le système de production est orienté uniquement sur la culture des légumes. On ne retrouve que chez certains « locaux » cette polyculture traditionnelle où les spéculations légumières dominent sur des vestiges de grande culture ou sur l'élevage de quelques animaux. Le nombre moyen de légumes cultivés est de 5, avec un écart-type de 3, tendant à regrouper la majorité des productions sous une spécialisation de 2 à 8 légumes. La distribution suivante introduit les niveaux de spécialisation différents des exploitations en fonction du nombre de légumes cultivés :

« Ultra-spécialistes »	:	tendance à la monoculture, 1 à 2 légumes,	8%
« Spécialiste »	:	spécialisation 3 à 6 légumes,	70%
« Polyculteurs »	:	diversification maraîchère 7 légumes et plus, ou petit jardinage	22%

Il n'a pas été possible de trouver des documents pour appuyer ou contester ces degrés de spécialisation ; il faut comprendre que cette classification est là surtout pour dégager des tendances.

La faible importance des « ultra-spécialistes » et des « polyculteurs » maraîchers reflète un certain niveau de spécialisation atteint par cet ensemble de producteurs ; elle reflète également les contraintes imposées par la nature même de l'activité horticole. Les contingences sont certes d'ordre climatique et phytologique, donc inhérentes à la culture même, mais elles sont aussi d'ordre économique lorsque les produits sont soumis aux jeux de la libre concurrence. Dans le système actuel, les producteurs ne peuvent pas, et ne veulent pas, suivre cette tendance post-industrielle à la monoculture, en raison de leur incertitude et de leur instabilité. La majorité s'arrête donc à un seuil de spécialisation de 3 légumes avec une marge de sécurité allant jusqu'à 6. D'autre part, tous les légumes, en raison de leur degré possible de mécanisation et de l'importance de la main-d'œuvre, ne peuvent donner lieu à la spécialisation, donc à l'extension sur de grandes superficies.

La culture de la carotte rallie le plus grand nombre de producteurs (88%) ; 58% ont une superficie en carottes inférieure à 25 arpents ; (8,3 hectares) la carotte entre alors dans un éventail polyculturel maraîcher. Cette culture donne lieu à la spécialisation sur des superficies de 26 à 75 arpents (8,3 à 25 hectares) pour 48% des producteurs. Seulement 8% des jardiniers sont très spécialisés dans la carotte, la cultivant sur des superficies de plus de 75 arpents (25 hectares). La laitue (78% des producteurs), l'oignon (66%), le céleri (20%) sont cultivés par la majorité de ces producteurs sur des superficies inférieures à 25 arpents (8,3 hectares) ; ce qui répond à la faible mécanisation de ces cultures. Or une minorité (20%) s'est spécialisée dans la production de ces légumes, travaillant sur des superficies de plus de 25 arpents (8,3 hectares). Les producteurs ont pris soin de développer des processus mécaniques d'accélération des récoltes à l'image de la chaîne de montage, mais ne diminuant en rien l'emploi de la main-d'œuvre. Il suffit de s'imaginer un tracteur suivi d'une voiture à laquelle on adjoint deux convoyeurs latéraux ; le tracteur avance dans le champ à un rythme lent, les hommes récoltent le long des convoyeurs sur lesquels ils déposent les légumes récoltés. Sur la voiture, d'autres nettoient, classent et placent les légumes dans des contenants appropriés, en l'occurrence des boîtes de carton cirées. Ces dernières sont arrosées périodiquement jusqu'à ce que la récolte soit apportée à l'entrepôt. Un système de récolte du céleri fonctionnant sur ce principe a été inventé et breveté par la famille Guinois.

Viennent ensuite les cultures de radis (36% des producteurs) et d'échalotes (22%) dont les superficies par exploitations sont inférieures à 25 arpents (8,3 hectares) pour la presque totalité des jardiniers, c'est-à-dire 96%. Dans ces deux cultures, la spécialisation ne va pas de pair avec l'augmentation des superficies. La période de maturation des légumes étant très courte, les producteurs étalent les semis de telle sorte qu'il soit possible de faire deux à trois récoltes sur les mêmes parcelles. À ce potentiel cultural s'ajoute l'absence presque complète de machinerie, impliquant que la main-d'œuvre travaillera tout l'été à ces deux légumes. Deux producteurs ont comme « tête » de leur système de production spécialisée le radis.

La pomme de terre sera considérée ici comme une culture spéciale faisant partie intégrante de l'éventail culturel maraîcher. Pour les uns, vieux et « locaux », la culture de la pomme de terre est une tradition héritée de leur père qui utilisait la terre franche de cette façon. Pour les autres, ce légume-racine a une fonction particulière : il est semé temporairement pour un an ou deux, des fois plus, pour assainir la terre noire fraîchement défrichée et encore trop acide pour être cultivée. Pour 82% d'entre tous ceux-là (56% des producteurs) la pomme de terre est cultivée sur des parcelles de moins de 25 arpents (8,3 hectares). Quatre jardiniers en font une base de leur spécialisation légumière avec des superficies en pomme de terre de 30 à 75 arpents (10 à 25 hectares). Les spéculations décrites précédemment sont les plus importantes dans cette région parce qu'adaptées

à la terre noire ; elles sont cultivées par la majorité des producteurs. À celles-ci s'ajoutent certains légumes introduits par les « étrangers », tels l'épinard, le poireau, la chicorée, l'endive, le panais ; d'autres légumes propres à la terre franche tels le chou, le chou de Bruxelles, le brocoli, le concombre, sont cultivés par certains « urbains » originaires de l'île Jésus. Il y a ensuite le particularisme du système des producteurs d'origine italienne qui, pour satisfaire les consommateurs originaires d'Europe méridionale, cultivent une vingtaine de légumes tels le salsifis, la patate douce, la catalogne, la gourgane, le haricot, le chou chinois, le céleri-rave, le persil, bref toute une multitude de productions qu'ils regroupent sous le vocable de « légumes ». Dans les terres noires, on compte moins d'une dizaine de producteurs de concombres, tomates ou piments en serre, qui cultivent les légumes sur la terre franche. La plus ou moins grande spécialisation n'est donc pas essentiellement en relation avec l'augmentation de la superficie de l'exploitation. Elle peut varier suivant le degré de mécanisation, l'effet inverse étant vrai aussi ; elle est plus marquée dans les entreprises collectives que dans les entreprises familiales. Dès lors, on aboutit à penser que la plus ou moins grande spécialisation, donc l'intégration à une agriculture post-industrielle, dépend des choix et des priorités des jardiniers.

CONCLUSION

La production des terres noires s'organise sur la base d'un ensemble homogène de producteurs, tous occupés à la culture maraîchère de plein champ. À l'intérieur même de cette activité commune s'organisent une majorité d'exploitations familiales et une minorité d'exploitations industrielles. Se côtoient également une minorité de petites exploitations de polyculteurs maraîchers et une majorité d'exploitations moyennes gérées par des jardiniers spécialisés dans la production de 3 à 6 légumes ; la majorité hésite à suivre l'exemple du petit nombre des pré-emballeurs et des ultraspecialistes qui se sont intégrés à une horticulture industrialisée et commerciale. Les différents producteurs vivent néanmoins en équilibre organique au niveau régional de la production ; cet ensemble harmonieux se désintègrera lorsqu'il s'agira pour eux de vendre, donc d'obtenir les prix les plus avantageux. Dès lors la compétition s'ouvrira de façon virulente et soutenue.

Le parallèle est somme toute évident entre cette description des producteurs et de leur organisation économique, et celle des familles d'individus dégagée au chapitre précédent. Une minorité de jeunes ménages de petite taille, originaires de l'île Jésus ou faisant partie de la seconde génération des « locaux » fortement influencés dans leur comportement par les modèles urbains, dynamiques et innovateurs dans leur milieu, s'oppose à une majorité de familles « moyennes adultes », originaires de la région, de la province ou de l'étranger ; cette majorité servait de catalyseur d'énergie et est aujourd'hui bien installée, repliée sur elle-même et ses éléments fonctionnent de façon tout à fait indépendante les uns des autres. Le paysage des terres noires, représenté par l'auteur sur une carte de morphologie

rurale et par un montage audio-visuel figurant dans le texte original de la recherche, est un amalgame harmonieux et bizarre de formes modernes de mise en valeur, de formes de décrépitude et de formes en évolution, tant au niveau de l'habitant qu'à celui de la forme des rangs et des champs, marquant ainsi les différentes influences technologiques dont les jardiniers se sont prévalus en créant eux-mêmes ce paysage humanisé différencié.

Ce paysage est le reflet d'une mutation sociale qui s'opère de concert avec une évolution de l'activité agricole de la communauté des terres noires ; du petit jardinage, l'horticulture extensive tend vers la monoculture ; de la petite exploitation familiale, la ferme horticole évolue vers l'entreprise industrielle et commerciale.

RÉSUMÉ

LÉPINE, Yolande : Forces sociales et forces de production dans les terres noires de Napierville-Châteauguay

Cet article porte sur l'étude d'un cas des rapports ville-campagne au Québec, plus précisément ceux de Montréal avec un terroir de la plaine environnante, les terres noires de Napierville-Châteauguay. L'urbanisation de cette campagne se manifeste par des modifications de la structure sociale et de la structure de production, l'une et l'autre étant évidemment liées puisqu'elles constituent les structures pratiques fondamentales de la société.

Le peuplement de ce terroir agricole est issu d'une création volontaire, c'est-à-dire d'un mouvement de colonisation qui, à partir de 1945, a regroupé des éléments de population d'origines géographiques et ethniques variées, réunissant par le fait même des capacités démographiques de mutation fort originales. Cette collectivité rurale, récente de formation, était toute désignée pour connaître rapidement les processus dynamiques d'intégration à la société urbaine, processus identifiés comme étant la socialisation à l'intérieur du groupe et l'acculturation à l'extérieur.

Cette évolution socio-culturelle est indissociable de la participation des producteurs à une agriculture industrialisée. Leur activité agricole repose avant tout sur un très fort potentiel agro-pédologique, mis en valeur par une culture de légumes de plein champ spécialisée. Tour à tour sont analysés : l'alliance terre noire-terre franche, l'importance des bâtiments fonctionnels, la variation de l'alliance homme-machine, le poids de la main-d'œuvre infantile... , caractéristiques propres à une agriculture de banlieue et conformes aux forces de la collectivité présente.

Ce terroir de plaine fonctionne de façon autonome sur la base d'une activité de production originale, sur la base de forces de travail familiales et industrielles, sans que des formes directes d'urbanisation ne soient venues s'immiscer, mais subissant inévitablement et subrepticement l'influence urbaine.

**MOTS-CLÉS : Géographie rurale et agricole, terres noires, cultures maraîchères, structures sociales, relations villes-campagnes.
Région sud de Montréal, Napierville-Châteauguay.**

ABSTRACT

LÉPINE, Yolande : Social forces and production forces in the black soils region of Napierville-Châteauguay

In this study the relationships between the agricultural communities of « Les terres noires (black soils) of Napierville-Châteauguay » and the city of Montreal are examined. The urbanization of the countryside produces modifications of the social and production structures ; these structure are tightly related and constitute the fundamental and practical structures of society.

The setting of this rural area was the result of a voluntary action, an act of colonization which, beginning in 1945, regrouped various demographic elements of diverse geographic and ethnic origins. This rural entity of recent formation was designated to experience the dynamic processus of integration into an urban society. The process can be identified as socialization within the group and acculturation without.

This socio-cultural evolution cannot be disassociated from the participation of producers in industrialised agriculture. Their agricultural activity is based above all upon a very high agro-pedological potential, which, when brought under cultivation, yields high value specialized vegetable production. One after the other the following analyses are made : the relationship of black soil to brown soil, the importance of functional buildings, variation of the relationship between man and machine, the relative importance of child labour, all important characteristics of « city surrounding » agriculture.

This lowlands community functions autonomously, based on an original activity of production and family labour. No real forms of urbanization are presently observable, but urban influence is subtly making its presence felt.

KEY WORDS : Rural and Agriculture geography, black soils, truck farming, social and demographic structures, town and countryside relationships.

Southern region of Montreal, Napierville-Châteauguay counties.